



PREFET DES COTES D'ARMOR

**DIRECTION DES
RELATIONS AVEC LES
COLLECTIVITES
TERRITORIALES**

Saint-Brieuc, le **26 AOUT 2013**

Pôle Intercommunalité et
Aménagement du Territoire

Autorité environnementale

INFORMATION DE L'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE

relative au projet de révision du plan local d'urbanisme
de la commune de **PLEUMEUR-BODOU**

reçu le 9 avril 2013

arrêté par délibération du 21 février 2013

A la date du 9 juillet 2013, l'Autorité Environnementale informe que le présent dossier fait l'objet d'un avis tacite, réputé favorable.

La présente information fera l'objet :

- d'une notification à la commune,
- d'une consignation au dossier d'enquête publique,
- d'une publication sur le site internet de la préfecture.

Pour le Préfet
Le Secrétaire Général,

Gérard DEROUIN